

## Procès verbal

Affiché le ...02/04/2026.....

Le mardi 10 mars 2026 à 19 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 février 2026, s'est réunie sous la présidence de ISABELLE CHAPUILLIOT.

Secrétaire de la séance : Myriam CHAOUNI

**Présents** : ISABELLE CHAPUILLIOT, Lucie POINSOT, Myriam CHAOUNI, Rasa COUDIN, Guillaume DAVID, Matthieu GACON, Ophélie HERUBEL

**Représentés** : Sylvain COUDEREAU représenté par Lucie POINSOT, Joël SAUVRY représenté par ISABELLE CHAPUILLIOT

**Absents et excusés** : Victor DONCHE GAY, Céline FAVIER

### Ordre du jour :

- VOTE du CFU
- Affectation du résultat
- Validation du programme d'actions de l'ONF pour 2026
- Essais de peinture par le Département, Route de Comblanchien et Route de Chaux
- Point convention citoyenne
- Point sur les travaux de la mairie
- Dernières minutes
- Questions diverses

### VALIDATION DU PROCES VERBAL DU 23 FEVRIER2026

Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### Délibérations du conseil :

#### Délibération sur le compte unique financier - VILLERS LA FAYE 2025 (N° DE\_009\_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	203 911,74	47 117,95	0,00	47 117,95	203 911,74
Opérations exercice	346 366,15	462 301,17	262 205,01	148 788,45	608 571,16	611 089,62
Total	346 366,15	666 212,91	309 322,96	148 788,45	655 689,11	815 001,36
Résultat de clôture		319 846,76	160 534,51			159 312,25
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	319 846,76	160 534,51	0,00	0,00	159 312,25
Résultat définitif		319 846,76	160 534,51			159 312,25

Isabelle CHAPUILLIOT se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Myriam CHAOUNI vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Myriam CHAOUNI pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

***Délibération : adoptée***

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - VILLERS LA FAYE 2025 (N° DE\_010\_2026)

**Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Chapuilliot,**

Après avoir entendu et approuvé le Compte financier unique de l'exercice 2025  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
Constatant que le CFU fait apparaître un EXCEDENT de 319 846,76€

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	203 911,74
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	122 832,59

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	115 935,02
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	319 846,76
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2025</b>	<b>319 846,76</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	160 534,51
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	159 312,25
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2025</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

***Délibération : adoptée***

VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS DE L'ONF POUR 2026 (N° DE\_011\_2026)

Madame la Maire présente le programme d'actions pour l'année 2026 proposé par l'Office Nationale des Forêts (ONF). L'agence souhaite intervenir sur l'entretien de lisières. Le montant de la prestation est de 1 340,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accepter le devis pour 1 340,00€ HT
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document en ce sens.

***Délibération : adoptée***

GRATUITE DU PRET DE LA SALLE DES FETES (N° DE\_012\_2026)

Madame la Maire présente les demandes de location de la salle des fêtes par différentes associations caritatives ou d'anciens combattants, à savoir :

- ASEMA
- Partir & Agir
- FNACA

Le but de ces associations étant reconnu par tous comme de grand intérêt, Madame la Maire propose que la salle des fêtes Bernard Bonnardot soit laissée gratuitement à leur disposition.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de ne pas facturer le coût de la location à ces associations lors de l'organisation de leur repas annuel.

*Délibération : adoptée*

#### ESSAIS DE PEINTURE PAR LE DEPARTEMENT ROUTE DE COMBLANCHIEN ET ROUTE DE CHAUX (N° DE\_013\_2026)

Madame la Maire présente la demande du département concernant des essais de peinture Route de Comblanchien et Route de Chaux.

Le département n'ayant actuellement pas la peinture homologuée, il sollicite l'autorisation de la commune pour utiliser une teinte différente.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **REJETE** l'actuelle demande du Département.
- **SOUHAITE** attendre une nouvelle proposition du département avec la couleur réglementaire pour une nouvelle étude de cet essai

*Délibération : rejetée*

#### **POINT SUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES BATIMENTS MAIRIE/ANCIENNES ECOLES**

- Plusieurs réunions de chantier ont déjà eu lieu. Les réunions de chantier sont organisées le mardi matin. Mr Guillaume DAVID, conseiller municipal délégué fait le bilan des points évoqués au cours des dernières réunions.
- Mme CHAOUINI, adjointe précise que l'installation des bases vies et autres éléments du chantier sont réalisées.
- Mme CHAPUILLIOT, maire, précise que dans un souci de simplification, il est convenu que les fluides nécessaires à la base vie seront à la charge de la commune.
- Il est précisé aussi que le déplombage est quasiment réalisé et que le désamiantage est en cours
- Un courrier va être adressé aux locataires qui occupent les logements au 8 Grande rue afin qu'ils ne stationnent plus leurs véhicules à proximité du chantier dans la journée. Ils peuvent se garer sur le parking de la salle des fêtes.
- Mme Claudine DAL MOLIN, référente de la bibliothèque municipale, participe à des formations avec le service des médiathèques du département dans le cadre de la convention qui permettra d'obtenir un co-financement des équipements.

#### **POINT SUR LA CONVENTION CITOYENNE**

Monsieur Gacon présente le travail de la convention citoyenne. Il indique le besoin d'échanger les adresses mails entre tous les participants afin que la communication soit plus facile.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Madame la Maire informe l'assemblée que désormais la SDAT intervient tous les lundis pour faire le ménage à la mairie provisoire. Le Conseil Municipal approuve cette prestation.
- La Matinée propre est fixée le Samedi 14 Mars. Le rendez-vous est fixé à 9h00. Un vin chaud sera offert à tous les participants.

Ce Conseil étant le dernier de ce mandat, Madame la Maire remercie l'Assemblée pour les moments d'échanges et de partages.

M/Mme TROMP. Annie  
Président de séance



M/Mme DUCHÊNE JACQUELINE  
Secrétaire de séance

